



COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE BASKETBALL

02 octobre 2023

Relevé de décisions

Etaient Présents : MM. AUSSEUR (représentant également M. RUIZ), MERLIOT, LEMASSON, MULLER, SERRES, DONNADIEU, MONCLAR, DESBOTTES, LE BOUILLE, PAOUR, BERGEAUD, RAIMBAULT, SALMON (représentant également M. KROEMER), DAROUX (représentant M. SY), GOBILLOT,

Etaient Excusés : MM. RUIZ (représenté par M. AUSSEUR), SY (représenté par M. DAROUX), KROEMER (représenté par M. SALMON)

La réunion s'est tenue en visioconférence.

En application de l'article 13 des statuts de la LNB, la présence de la moitié des membres du Comité Directeur est nécessaire pour que ses délibérations soient valables.

17 membres sur 17 sont présents ou représentés.

Le Comité Directeur peut donc valablement délibérer, le quorum étant atteint.

1. Approbation des procès-verbaux des Comités Directeurs des 6 juillet et 7 septembre 2023

Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité les procès-verbaux des réunions du Comité Directeur des 6 juillet et 7 septembre 2023.

2. Approbation des comptes de l'exercice 2022/2023

Il est présenté aux membres du Comité Directeur les comptes de l'exercice 2022/2023 arrêtés au 30 juin 2023. Ceux-ci font apparaître un résultat négatif.

Le Commissaire aux comptes indique qu'il n'a pas de remarque particulière à formuler concernant ceux-ci.

Après discussion, le Comité Directeur décide à l'unanimité d'arrêter ces comptes et de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire de la LNB prévue le mercredi 18 octobre 2023.

3. Proposition de Budget pour l'exercice 2023/2024

Il est présenté aux membres du Comité Directeur le Budget prévisionnel de l'exercice 2023/2024. Celui-ci fait apparaître un résultat positif.

Après discussion, le Comité Directeur valide à l'unanimité le Budget proposé pour l'exercice 2023/2024. Celui-ci sera soumis pour validation à l'Assemblée Générale Ordinaire de la LNB prévue le mercredi 18 octobre 2023.

4. Approbation des ordres du jour des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de la LNB du 18 octobre 2023

Conformément à l'article 7 des statuts, le Président propose au Comité Directeur d'arrêter les ordres du jour suivants pour les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire LNB du 18 octobre 2023 :

Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire par le Président de la LNB
2. Présentation des modifications statutaires envisagées
3. Vote – Modifications statutaires

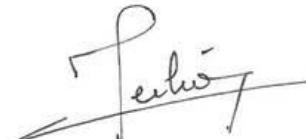
Assemblée Générale Ordinaire :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président de la LNB
2. Intervention du Président de la FFBB
3. Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales des 20 octobre, 12 décembre 2022 et 28 juin 2023
4. Approbation de l'annexe financière à la Convention de subdélégation FFBB/LNB
5. Approbation du rapport d'activité 2022/2023
6. Approbation du Bilan financier pour l'exercice 2022/2023 et affectation du résultat
7. Approbation du Budget prévisionnel pour l'exercice 2023/2024
8. Vote des autres résolutions liées aux comptes
9. Questions diverses

Les membres du Comité Directeur valident à l'unanimité ces ordres du jour. Les convocations seront envoyées le mardi 3 octobre 2023 afin de respecter le délai statutaire de 15 jours.



Le Président
M. Philippe AUSSEUR



Le Vice-Président
en Charge du Secrétariat Général
M. Paul MERLIOT